

Les Arêtes préservées

Le second tunnel de la Croix-Rousse épargnera ces galeries souterraines.



Photo: DR

Le futur tunnel de la Croix-Rousse pour les bus et les piétons, qui ouvrira en 2013, n'endommagera que partiellement les Arêtes de poisson, galeries souterraines datant du XVIIe siècle. C'est le message que la mairie du IVe arrondissement a voulu faire passer hier, en permettant à la presse de découvrir ces passages labyrinthiques.

La polémique a été lancée par le conteur Jean-Luc Chavent qui s'est inquiété, lorsque le projet d'un second tunnel a été envisagé, du sort de ces galeries, composées d'un couloir de 350 mètres de long, raccordé à 34 colonnes, créées sous Vauban au XVIIe siècle.

Interdites au publiques

“Seuls trois petits bouts d'antennes de ces Arêtes de poisson et une partie de la colonne inférieure seront touchés”, assure Marc Coggio, responsable des galeries pour le Grand Lyon.

Quant aux visites, le maire du IVe est formel. “Si nous devons ouvrir ces lieux, il faudrait remplir des conditions draconiennes”, explique Dominique Bollier. Entre autres, une hauteur de plafond de deux mètres et un passage aisé pour la circulation. La visite d'hier montre que l'exercice est périlleux sans éclairage : trous, puits, difficultés à s'orienter. Ce qui n'empêche pas le lieu d'être régulièrement visité par des amateurs de catacombes...



Xavier Thouvenot
Metrofrance.com, à Lyon